

Assemblée Générale Mixte

SAMEDI 2 JUIN 2018

RAPPORTS DES COMMISSIONS



R O D E Z

S O M M A I R E

⇒ Rapport moral du Président

⇒ Rapport d'Activité

⇒ Rapport Financier

⇒ Rapport des Vérificateurs aux comptes

⇒ Rapport Commission Sportive

⇒ Rapport Commission Mini-Basket

⇒ Rapport Commission Technique

⇒ Rapport de la C.D.O.

⇒ Rapport de la Commission de Discipline

⇒ Rapport de la Commission Salles et Terrains

⇒ Récompenses Fédérales

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Arrivés au terme de cette saison, je vous demande d'avoir une pensée émue pour les joueurs (es), les dirigeants de notre grande famille du Basket, et pour ne citer qu'eux, Yvan MAININI ancien président de la FFBB, Frédéric FORTE Président du club de Limoges, ainsi que proche de nous, André TOUERY qui a été élu au Comité Départemental et ancien président du club de Druelle, Pascal ADAM dirigeant emblématique du BBV qui eux nous ont quitté ses derniers jours après avoir lutté plusieurs mois contre la maladie. En leur mémoire je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence.

Pour ce qui est du nombre de licenciés, il est en baisse par rapport à la saison passée – 3,6 %.

Cette baisse est pratiquement identique à celle de notre Ligue – 3,2 %, en ce qui concerne le niveau Fédéral, elle est de – 2,5 %.

Notre Comité Directeur a connu encore une fois cette dernière saison des dossiers administratifs assez lourds à gérer, tels que : le traité de fusion avec le département de la Lozère, et la mise en place d'OCCITANIE Basketball.

TRAITE DE FUSION CD 12 CD 48

Le Comité Directeur, après avoir entendu mes explications et pris connaissance du projet de traité de fusion et des statuts, devant intervenir entre le **CD 12** Association absorbante, et le **CD 48** Association absorbée, à **APPROUVE** LE mardi **6 Mars 2018** à l'unanimité dans toutes ses dispositions ledit projet de traité de fusion, ainsi que les statuts. Il a donné tous pouvoirs au président pour :

- Signer le traité de fusion :
- Procéder à toutes les opérations nécessaires à la réalisation définitive de la fusion, notamment à l'annonce légale préalable : elle est parue le 27 avril 2018.
- Convoquer l'Assemblée générale Extraordinaire des membres qui sera appelée à statuer sur ledit projet de fusion.

Rappel du Contexte Législatif :

Le Code du Sport, établi par le ministère des sports, pose un principe général de concordance territoriale entre l'organisation administrative française et l'organisation fédérale.

Il faut savoir que seul le Comité Directeur Fédéral est habilité à valider les dispositions relatives à l'organisation Fédérale.

NOUVELLES PRATIQUES

Devant l'évolution sociétale, la FFBB veut mettre en avant des nouvelles pratiques telles que : Basket santé et pratique du 3 X 3. Dans chaque comité, des efforts doivent être faits pour leur mise en place.

LE CNDS

Il nous incombe toujours de remplir les dossiers de demande qui doivent être en adéquation avec notre plan de développement, ainsi qu'avec celui de la Ligue et de la FFBB.

Une baisse de dotation de 36 % nous a été annoncée, mais nous pouvons déjà être persuadés que cette baisse risque fort d'être plus élevée que ce qui est prévu ? je remercie le CDOS qui une nouvelle fois, avec sa secrétaire nous a accompagné pour remplir le dossier.

Fort heureusement pour notre Comité, sur cette dernière saison, le Conseil Départemental nous a accordé les mêmes montants de subvention que les années précédentes. Je le remercie de l'attention particulière qu'il nous apporte, et de l'écoute de Bernard SAULES Conseiller Départemental en charge des sports.

Notre Comité continue à mettre l'accent sur la formation. Anthony GUILLAMET CTF du Comité, avec l'aide des référents entraîneurs des clubs, et l'appui des salariés de la Ligue, encadre les formations pour les niveaux qui lui sont impartis, formations « diplômante ou non diplômante ».

Comme par le passé, le comité départemental aura besoin de vous toutes et tous, pour continuer à faire vivre le basket sur l'ensemble de notre territoire, avec l'enthousiasme, la passion, et la générosité qui vous anime.

Merci de votre écoute, et Bonnes vacances et à très bientôt pour la saison **2018/2019**.

LE PRÉSIDENT
Maurice TEULIER

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Cette Assemblée Générale marque la fin de la saison 2017-2018. Encore une fois, les activités de notre Comité ont été nombreuses.

- ★ **Côté administratif**, le Comité Directeur s'est réuni tous les premiers mardis du mois. Un grand merci à mes collègues qui se sont investis toute la saison pour participer à ces réunions.

Notre investissement ne s'est pas limité aux réunions mensuelles, les membres élus ont également œuvré sur le terrain à travers leurs diverses commissions. J'ai coutume de dire que la gestion d'un Comité départemental n'est pas chose aisée et je le redis encore en cette fin de saison !

Je tiens ici à remercier les 2 salariés du CDBB12 qui sont Josiane VAUR et Anthony GUILLAMET, tous deux œuvrent au quotidien pour que le basket aveyronnais se porte bien !

- ★ **Côté effectifs**, le Comité Départemental de l'Aveyron totalise **2371 licenciés**, (-90 par rapport à l'an passé) - (-3,7 %) - et aujourd'hui ce sont 30 clubs qui font vivre le basket dans notre département.

- ★ **Côté sportif**, vous découvrirez les différents classements des championnats.

Vous allez suivre l'ensemble des comptes rendus d'activité de chacune des commissions ; vous pourrez aussi vous entretenir avec les responsables de chacune d'elles si vous le souhaitez.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Christel ESPINASSE

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat de la saison 2017/2018 arrêté au 30 juin, d'après des sommes prévisionnelles à compter du 15 mai 2018, présente un solde créditeur de 280,85 €.

PRINCIPALES RECETTES

- CNDS	: 11 000 €
- Aide FFBB	: 3 900 €
- Subvention conseil départemental	: 12 300 €
- Participation des clubs	: 95 000 €
<i>(Affiliations, engagements, licences, participation diverses)</i>	



PRINCIPALES DEPENSES

- Salaires et charges sociales	: 68 600 €
- Commission Technique	: 28 000 €
<i>(Déplacements, encadrement, TIC U12-U13)</i>	
- Mini-Basket	: 3 000 €
- Stage animateurs	: 2 000 €
- Equipement	: 1 800 €
- Déplacements administratifs	: 3 000 €
- Fournitures administratives	: 2 600 €
- Trophées et coupes	: 1 500 €
- Crédit-bail	: 5 600 €
- Assurances, documentations, charges générales	: 5 000 €

Les recettes sont quasi identiques à l'année précédente. Diminution des licences mais augmentation du CNDS et de la subvention départementale.

Les dépenses restent, elles-aussi, stables en général. Seuls les salaires et les charges sociales sont en hausse, hausse compensée par une diminution des fournitures administratives, des équipements et des déplacements administratifs.

Les prévisions 2018/2019, tout en tenant compte de la fusion avec la Lozère, intègrent une augmentation du nombre de licences et de quelques frais de déplacements supplémentaires mais, ceci ne devrait pas entraîner une différence fondamentale dans le résultat global.

Je tiens, comme toujours, les comptes à votre disposition. Ils seront définitivement arrêtés fin août 2018.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et à tous une excellente saison 2018/2019.

LE TRÉSORIER
Bernard FREJAVILLE

Base : Sommes connues Avril 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
101	Fonds Associatifs		140 398,53		140 398,53
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	2 534,04	2 534,04		
158	Autres provisions pour charges		1 138,80		1 138,80
164	Emprunts auprès des établissements de crédit BPO	3 968,41	10 300,48		6 332,07
213	Constructions	80 000,00		80 000,00	
2182	Matériel de transport	27 481,76		27 481,76	
2183	Matériel de bureau et informatique	9 371,84		9 371,84	
2184	Mobilier	950,00		950,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	200,00	100,00	100,00	
276	Parts sociales BPO	4 620,00		4 620,00	
2813	Amortissements des constructions		24 800,00		24 800,00
28182	Amortissements du matériel de transport		14 074,00		14 074,00
28183	Amortissements du Mat de Bureau et Informatique		8 721,84		8 721,84
28184	Amortissement du Mobilier		950,00		950,00
421	Personnel - Rémunérations dues	33 180,01	33 180,01		
431	Sécurité sociale	14 500,02	14 500,02		
433	AXA Complémentaire Maladie	742,64	866,28		123,64
437	Autres organismes sociaux	2 591,49	2 950,80		359,31
46111	Stage été Lafouillade	2 833,32	3 796,00		962,68
4687	Produits à recevoir	4 500,00	4 500,00		
470	Compte d'attente	4 911,00	4 911,00		
5121	BPO	353 485,62	333 921,91	19 563,71	
5122	BANQUE Compte epargne	146 064,41	120 000,00	26 064,41	
5123	Banque compte non liquide	30 000,00		30 000,00	
580	Virements internes	155 000,00	155 000,00		
6061	Achats non stocks (eau, energie)	2 688,17		2 688,17	
6062	Achats non stocks (repas stages hebergement)	11 528,22	682,00	10 846,22	
6063	Equipement sportif	1 625,57		1 625,57	
6064	Fournitures administratives	2 600,99		2 600,99	
6065	Autre fournitures medailles et trophées	1 500,00		1 500,00	
611	Sous-traitance générale	870,80		870,80	
612	Redevances de crédit-bail	4 974,40		4 974,40	
6131	Locations	1 408,88		1 408,88	
6132	Charges copropriete	1 352,17		1 352,17	
615	Entretien et réparations	1 825,02		1 825,02	
616	Primes d'assurance	3 440,07		3 440,07	
618	Divers Documentation	1 112,00		1 112,00	
623	Publicité, publications, relations publiques	170,09		170,09	
6241	Depl commission arbitres , OTM	1 804,58		1 804,58	
6242	Depl commission Technique et sportive	11 900,28		11 900,28	
6243	Depl autres commissions	2 536,20		2 536,20	
625	Déplacements, missions et réceptions	1 634,70		1 634,70	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 215,89		3 215,89	
627	Services bancaires et assimilés	127,60	15,60	112,00	
628	Stage formateurs benevoles et salariés	560,00		560,00	
635	Autres impôts, taxes et versements (administration)	801,00		801,00	
6411	Salaires	50 155,15		50 155,15	
6415	Formation Professionnelle	828,00		828,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 387,93	199,30	14 188,63	
6452	Cotisations maladie AXA	692,68		692,68	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 137,85		3 137,85	
6455	Cotisations CHORUM Prevoyance	293,52		293,52	
6521	Affiliation FFBB	5 400,40	420,00	4 980,40	
6522	Cotisations Licences, Mutations Ligue	83 382,00		83 382,00	
661	Charges d'intérêt	127,27		127,27	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	233,96		233,96	
68112	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	3 400,00		3 400,00	
741	CNDS		11 000,00		11 000,00
742	Aide FFBB		3 897,32		3 897,32
745	Subvention Conseil Departemental		12 300,00		12 300,00
Total de la Balance		1 096 649,95	905 157,93	416 550,21	225 058,19

Base : Sommes connues Avril 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

N° Compte	Intitulé	Total Période		Solde Période	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
7482	Autres aides emploi		2 016,67		2 016,67
7521	Affiliations FFBB		5 297,60		5 297,60
7522	Cotisations licences	2 047,63	174 920,90		172 873,27
7523	Engagements clubs		5 503,00		5 503,00
7524	Cotisations diverses (amendes)		815,00		815,00
7581	Participation form. animateurs/arbitres/écoles		1 460,00		1 460,00
7582	Participations stages divers selec...regroup...		460,00		460,00
762	Revenus des autres créances		134,85		134,85
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		213,45		213,45
791	Transfert de charges d'exploitation		2 718,18		2 718,18
861	Personnels Benevoles	210 000,00	130 000,00	80 000,00	
871	Benevolat	130 000,00	210 000,00		80 000,00
Total des comptes de Bilan		1 216 934,56	1 216 643,71	290,85	
Total des comptes de Résultat		221 763,02	222 053,87		290,85
Total de la Balance		1 438 697,58	1 438 697,58	496 550,21	496 550,21

Désignation de l'entreprise CD BASKET BALL AVEYRON Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 5 RUE CHIRAC Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* _____ Code APE _____

				Exercice N clos le 30/06/2018	Exercice N-1 clos le 30/06/2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
	Capital souscrit non appelé (1)	AA					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de recherche et développement *	AD	AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	24 800,00	55 200,00	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 745,84	14 057,76	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	100,00	100,00		
	TOTAL (I)	BJ	BK	117 903,60	48 545,84	69 357,76	72 107,76
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières,	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA		4 500,00	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF		CG	75 628,12	75 628,12	73 348,71	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
Comptes de régularisation	TOTAL (II)	CJ	CK	75 628,12	75 628,12	77 848,71	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (V)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO		193 531,72	48 545,84	144 985,88	149 956,47
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations	Stocks		Créances			

Désignation de l'entreprise		CD BASKET BALL AVEYRON		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 398,53...)	DA	140 398,53	137 864,49
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	290,85	2 534,04
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	140 689,38
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	1 138,80	1 138,80
	TOTAL (III)	DR	1 138,80	1 138,80
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 332,07	10 300,48
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	482,95	3,66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 815,02	10 304,14
	Écart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	148 643,20	151 841,47
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise :		CD BASKET BALL AVEYRON					
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens	FD	FE	FF		
		services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL			
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	29 213,99	31 435,42	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	2 718,18	6 648,02	
	Autres produits (1) (11)			FQ	186 408,87	197 171,19	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	218 341,04	235 254,63	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	56 178,03	70 315,81	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	801,00	775,00	
	Salaires et traitements*			FY	50 983,15	47 111,38	
	Charges sociales (10)			FZ	18 312,68	15 503,61	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	3 400,00	4 163,00
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		1 000,00	
	Autres charges			GE	88 362,40	92 977,25	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	218 037,26	231 846,05		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	303,78	3 408,58	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	134,85	212,52	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)			GP	134,85	212,52		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	127,27	179,29	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)			GU	127,27	179,29		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	7,58	33,23	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	311,36	3 441,81	

Désignation de l'entreprise		CD BASKET BALL AVEYRON			
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	213,45	2,45	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	213,45	2,45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	233,96	910,22	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	233,96	910,22	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-20,51	-907,77	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	218 689,34	235 469,60	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	218 398,49	232 935,56	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	290,85	2 534,04	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transfert de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2			
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

PRÉVISIONNEL AVEYRON/LOZERE-2018-2019

N° Compte	Intitulé	Solde Période	
		Débit	Crédit
6061	Achats non stocks (eau,energie)	2 700,00	
6062	Achats non sockes (repas stages hebergement)	11 100,00	
6063	Equipement sportif	1 600,00	
6064	Fournitures administratives	2 700,00	
6065	Autre fournitures medailles et trophées	1 000,00	
611	Sous-traitance générale	900,00	
612	Redevances de crédit-bail	5 000,00	
6131	Locations	1 450,00	
6132	Charges copropriete	1 380,00	
615	Entretien et réparations	1 860,00	
616	Primes d'assurance	3 500,00	
618	Divers Documentation	1 150,00	
623	Publicité, publications, relations publiques	180,00	
6241	Depl commision arbitres , OTM	1 850,00	
6242	Depl commission Technique et sportive	12 320,00	
6243	Depl autres commissions	2 600,00	
625	Déplacements, missions et réceptions	1 650,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 280,00	
627	Services bancaires et assimilés	150,00	
628	Stage formateurs benevoles et salariés	550,00	
635	Autres impôts, taxes et versements (administration)	820,00	
6411	Salaires	51 150,00	
6415	Formation Professionnelle	850,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 500,00	
6452	Cotisations maladie AXA	700,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 200,00	
6455	Cotisations CHORUM Prevoyance	300,00	
6521	Affiliation FFBB	5 080,00	
6522	Cotisations Licences, Mutations Ligue	90 000,00	
661	Charges d'intérêt	130,00	
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
68112	Dotations aux amort. immobilisations corporelles	3 400,00	
741	CNDS		10 000,00
742	Aide FFBB		5 000,00
745	Subvention Conseil Departemental		12 000,00
7482	Autres aides emploi		
7521	Affiliations FFBB		5 800,00
7522	Cotisations licences		184 000,00
7523	Engagements clubs		6 000,00
7524	Cotisations diverses (amendes)		1 000,00
7581	Participation form. animateurs/arbitres/écoles		1 500,00
7582	Participations stages divers selec...regroup...		500,00
762	Revenus des autres créances		150,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
791	Transfert de charges d'exploitation		1 100,00
Total des comptes de Résultat		227 050,00	227 050,00



BILAN ANNUEL CAISSE DE PÉRÉQUATION SAISON 2017/2018

Conformément à l'article 4 du Règlement de la Caisse de péréquation, nous vous communiquons le bilan annuel de cette caisse. **Les remboursements aux clubs (par virement bancaire) seront effectués après l'A. G.**

Divisions	Perçu des clubs	Remboursement aux arbitres	Matches sans arbitres	Différence 2 € retenus par équipe (frais de virement bancaire)	remboursé par équipe
PRM 12 équipes 22 matches chacune	1 300 x 12 = 15 600 € pour 132 matches soit 59,09 € par match et par équipe	<u>Prévu :</u> 15 600 € <u>Réalisé :</u> - 13 905,52 € <u>Reste :</u> = 1 694,48 €	1 694,48 € - (3 x 59,09 x 2) <u>Reste :</u> = 1 339,94 €	1 339,94 € - (2 x 12) <u>Reste :</u> 1 315,94 €	1 315,94 : 12 = 109,66 € par équipe
PRF 14 équipes 26 matches chacune	1 300 x 14 = 18 200 € pour 182 matches soit 50 € par match et par équipe	<u>Prévu :</u> 18 200 € <u>Réalisé :</u> - 18 307,92 € <u>Reste :</u> - 107,92 €	- 107,92 € - (2 x 50 x 2) <u>Reste :</u> = - 307,92 €	-307,94 € - (2 x 14) <u>Reste :</u> -335,94 €	-335,94 : 14 = - 24,00 € par équipe
D2M 10 équipes 18 matches chacune	1 100 x 10 = 11 000 € pour 90 matches soit 61,11 € par match et par équipe	<u>Prévu :</u> 11 000 € <u>Réalisé :</u> - 6 010,40 € <u>Reste :</u> = 4 989,60 €	4 989,60 € - (20 x 61,11 x 2) <u>Reste :</u> 2 545,20 €	2 545,20 € - (2 x 10) <u>Reste :</u> 2 525,20 €	2 525,20 : 10 = 252,52 € par équipe
D2F 11 équipes 20 matches chacune	1 100 x 11 = 12 100 € pour 110 matches soit 55 € par match et par équipe	<u>Prévu :</u> 12 100 € <u>Réalisé :</u> - 9 112,88 € <u>Reste :</u> = 2 987,12 €	2 987,12 € - (11 x 55 x 2) <u>Reste :</u> 1 777,12 €	1 777,12 € - (2 x 11) <u>Reste :</u> 1 755,12 €	1 755,12 : 11 = 159,55 € par équipe

Il faut tenir compte de l'article 8 – forfait simple (mis en rappel ci-dessous) pour l'établissement des remboursements aux clubs.

Article 8 - Forfait simple

En cas de forfait d'une équipe, l'équipe défaillante devra en plus des pénalités de la commission sportive ou juridique, régler le forfait départemental de la rencontre.

Vous trouverez ci-après le tableau récapitulatif des divers remboursements qui seront effectués par virement bancaire courant dans les jours suivant l'Assemblée Générale, dès lors que le trésorier du Comité sera en possession du R.I.B. qui vous a été précédemment demandé. Ce remboursement sera effectué après le solde du compte du club en comptabilité.

Fait à Rodez, le 29 mai 2018

Le Président
Du Comité
M. TEULIER

La Secrétaire
Générale
C. ESPINASSE

Le Trésorier
B. FREJAVILLE

Le Président
de la C.D.O.
T. OCULE

BILAN DE LA CAISSE DE PEREQUATION PAR CLUB

Division	Equipe	Nombre de matches prévus	Forfait commis	Forfait subi	Match sans arbitre ou non joué	Solde à rembourser
PRF	IE – AS.B.C. DRUELLE	26				-24,00
D2M	IE – AS.B.C. DRUELLE 2	18			2 x 61,11 €	374,74
PRM	IE – AS.B.C. DRUELLE 1	22				109,66
Club As.B.C.DRUELLE			Total à rembourser : 374,74 – 24,00 + 109,66 = 460,40 €			
D2M	IE – B.C. d'OLEMPS 3	18			3 x 61,11 €	435,85
PRM	B.C. d'OLEMPS 2	22	1 forfait commis c. Millau 1 x 110 €		1 x 59,09 €	58,78
PRF	B.C. d'OLEMPS	26				-24,00
Club B.C. d'OLEMPS			Total à rembourser : 435,85 + 58,78 – 24,00 = 470,63 €			
PRM	B.C. RIEUPEYROUX 1	22				109,66
D2F	B.C. RIEUPEYROUX 2					159,55
PRF	B.C. RIEUPEYROUX 1	26				-24,00
Club B.C. RIEUPEYROUX			Total à rembourser : 109,66 + 159,55 – 24,00 = 245,21 €			
PRF	A.L.B.A. 1	26		1 forfait subi contre LPB 1 x 110 €	1 x 50 €	136,00
D2F	A.L.B.A. 2			1 forfait subi contre Martiel 1 x 90 €	2 x 55 €	359,55
D2M	A.L.B.A. 3	18			3 x 61,11 €	435,85
D2M	A.L.B.A. 4	18		1 forfait subi St-Geniez 1 x 90 €	9 x 61,11 €	892,51
D2M	A.L.B.A. 5	18			7 x 61,11 €	680,29
PRM	A.L.B.A. 2	22				109,66
Club A.L.B.A.			Total à rembourser : 136,00 + 359,55 + 435,85 + 892,51 + 680,29 + 109,66 = 2 613,86 €			
D2M	ST GENIEZ BASKET	18	1 forfait commis contre Alba 4 1 x 90 €		2 x 61,11 €	284,74
D2F	ST GENIEZ BASKET		2 forfaits commis Vallon2 et Onet 2 x 90 €		4 x 55 €	199,55
Club ST GENIEZ BASKET			Total à rembourser : 284,74 + 199,55 = 484,29 €			
D2M	B.C. MARTIEL 2	18	2 forfaits commis contre Mende 2 x 90 €		4 x 61,11 €	316,96
D2F	B.C. MARTIEL		1 forfait commis contre Alba 2 1 x 90 €		2 x 55 €	179,55
Club B.C. MARTIEL			Total à rembourser : 316,96 + 179,55 = 496,51 €			
PRF	B.C. MORLHON	26				-24,00
Club B.C. MORLHON			Total à régler : - 24,00 €			
D2M	B.B. LAISSAC 1	18			3 x 61,11 €	435,85
D2F	B.B. LAISSAC 2		1 forfait commis contre Vallon2 1 x 90 €		2 x 55 €	179,55
PRF	B.B. LAISSAC 1	26				-24,00
Club B.B. LAISSAC			Total à rembourser : 435,85 + 179,55 - 24,00 = 591,40 €			
D2M	ONET BASKET CLUB	22				109,66
D2F	ONET BASKET CLUB			1 forfait subi c. St-Geniez	1 x 55 €	304,55

					1 x 90 €	
Club ONET BASKET CLUB				Total à rembourser : 109,66 + 304,55 = 414,21 €		
D2F	Club BASKET-VALLON 1					159,55
D2F	Club BASKET-VALLON 2			2 forfaits subis St-Geniez et Laissac 2 2 x 90 €	4 x 55 €	559,55
Club BASKET-VALLON				Total à rembourser : 159,55 + 559,55 = 719,10 €		
PRM	BC RIGNAC 1	22			1 x 59,09 €	168,75
D2M	BC RIGNAC 2	18			3 x 61,11 €	435,85
PRF	BC RIGNAC 2	26				-24,00
Club B.C. RIGNAC				Total à rembourser : 168,75 + 435,85 - 24 = 580,60 €		
PRM	BASKET EN SEGALA	22				109,66
Club BASKET EN SEGALA				Total à rembourser : 109,66 €		
PRM	BCBH	22				109,66
PRF	BCBH 1	26				-24,00
D2F	BCBH 2				2 x 55 €	269,55
Club BASKET CLUB BASSIN HOULLER				Total à rembourser : 109,66 - 24,00 + 269,55 = 355,21 €		
PRF	EN - B.C. DES LACS/REQUISTA	26			1 x 50 € Dépl. des arbitres le 21/01: 2x50,80€	-75,60
D2F	EN - B.C. DES LACS/REQUISTA 2				2 x 55 €	269,55
Club B.C. DES LACS				Total à rembourser : 269,55 - 75,60 = 193,95 €		
PRM	LUC PRIMAUBE	22	1 forfait commis MILLAU 1x110€		1 x 59,09 €	58,75
PRF	EN LUC PRIMAUBE 3	26	1 forfait commis c. Alba1 1 x 110 €		1 x 50 €	-84,00
Club LUC PRIMAUBE BASKET				Total à régler : 58,75 - 84,00 = - 25,25 €		
PRF	E.S. des SERENES 2	26				-24,00
Club E.S. DES SERENES				Total à régler : - 24,00 €		
PRM	RODEZ BASKET AVEYRON 2	22				109,66
Club RODEZ BASKET AVEYRON				Total à rembourser : 109,66 €		
PRM	MILLAU	22		2 forfaits subis LPB et OLEMPs 2 x 110 €	2 x 59,09 €	447,84
Club S.O.MILLAU				Total à rembourser : 447,84 €		
PRF	BC NAUCELLE	26				-24,00
Club B.C. NAUCELLE				Total à régler : - 24,00 €		
D2F	BC VILLENEUVE				3 x 55 €	324,55
Club B.C. VILLENEUVE				Total à rembourser : 324,55 €		
PRM	B.B.V. 2	22			1 x 59,09 €	168,75
PRF	B.B.V.	26				-24,00
Club B.B.V.				Total à rembourser : 168,75 - 24,00 = 144,75 €		
PRF	BC SEBAZAC-LIOUJAS	26			1 x 50 €	-24,00
Club B.C. SEBAZAC-LIOUJAS				Total à régler : - 24,00 €		
D2M	B. CAUSSES MENDOIS	18		2 forfaits subis contre Martiel 2 2 x 90 €	4 x 61,11 €	676,96
Club BASKET CAUSSES MENDOIS				Total à rembourser : 676,96 €		
					TOTAL à rembourser aux Clubs :	9 317,54 €

Les remboursements ne pourront être effectués par le trésorier que si vous avez fourni (comme demandé précédemment) un R.I.B. et que si Club est en règle avec la trésorerie.

Dans le cas contraire veuillez nous faire parvenir le R.I.B. rapidement et (ou) régularisez votre situation financière.

Pour les 5 clubs qui ont un solde négatif, du fait de la Division PRF, (exceptionnellement débitrice cette saison), merci de régulariser rapidement au Comité d'ici la fin juin.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Faisant suite au contrôle des comptes pour la saison 2017/2018 nous vous présentons notre rapport de contrôleurs.

Nous avons examiné, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les comptes de la saison 2017/2018 et nous n'avons relevé aucune anomalie significative.

Nous demandons donc à l'Assemblée Générale de donner quitus à M. Bernard FREJAVILLE, Trésorier, pour l'arrêté des comptes de la saison 2017/2018.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
José RUBIO et François SEGONDS

RAPPORT COMMISSION SPORTIVE

La saison 2017-2018 se termine – Voici les classements de nos équipes aveyronnaise à l'issue de celle-ci :

SENIORS RÉGIONAUX ET NATIONAUX :

NM3 – B.B.V.1 termine 12^{ème} et descend en PréNational

PNM – Rodez Basket Aveyron 1 termine 10^{ème} sur 14, mais du fait du maintien obligatoire des 2 équipes espoirs dans la poule, son maintien est probable.

R2M – Alba 1 termine 6^{ème}.

R3M – Olemps 1 termine 5^{ème} et **Martiel 1** 10^{ème} est relégué en Pré Région.

PNF – La CTC – Rodez Agglo Basket 1 termine 7^{ème} et se maintient dans la division.

R2F – Rignac termine 4^{ème}.

R3F – 2 équipes aveyronnaises étaient pensionnaires de la poule B. La **CTC Rodez Agglo Basket 2** termine 6^{ème}. L'**E.S. des Serènes** termine 7^{ème}. Ces deux équipes se maintiennent.

SENIORS DÉPARTEMENTAUX :

PRM – 12 équipes étaient engagées dans cette poule. **Millau** s'empare du titre et de ce fait gagne l'accession en Régionale 3.

D2M – 10 équipes se rencontraient. **Mende** est champion de D2M et gagne l'accession à l'étage supérieur.

PRF – 14 équipes engagées : Au final, ce sont les Filles de **l'Entente BC des Lacs/Réquista 1** qui décrochent le titre de Champion de PRF et qui retrouveront la compétition régionale après seulement une année d'absence. Les ententes n'étant pas admises en Championnat Régional, pour continuer sa route, le club du Lévézou devra retrouver son identité de BC des LACS.

D2F – 11 équipes constituaient cette poule. **Villeneuve** accède à la PRF, suivi de près par Onet Basket à égalité de points mais battu au goal-average.

JEUNES RÉGIONAUX :

U17F – Pyrénées 2 – 2 équipes aveyronnaises, cette année dans la même poule : **Rignac** termine 2^{ème} de sa poule pour la saison régulière, se qualifie brillamment pour la Finale

Régionale du 26 mai à St-SULPICE contre Montech. La **CTC Rodez Agglo Basket 1** elle, termine 7^{ème}.

U17M - Pyrénées 2 – **Rodez 1** termine 9^{ème} sur 16 et **Millau** 15^{ème} ex-aequo.

U15F – Pyrénées 1 - **IE CTC Rodez Agglo Basket 1** termine 1^{ère} de sa poule dans la saison régulière, vainqueur de la demi-finale contre Lourdes, l'équipe s'est qualifiée pour la Finale qui se déroulera le samedi 2 juin à St Jean à 14 h 30, contre le T.C.M.S.

- Pyrénées 2 – **Rignac** termine 3^{ème} de la saison régulière et **St-Geniez** termine 7^{ème}.

U15M – Pyrénées 2 – **Rodez 1**, 1^{er} de sa poule à l'issue de la saison régulière, demi-finaliste, classé 3^{ème} ex-aequo sur 16. **Alba 1** termine 8^{ème} sur 8 de la saison régulière.

U13F - Occitanie – La **CTC Rodez Agglo Basket** termine 3^{ème} sur 8 de la saison régulière.

Pyrénées 1 – **Rignac 1**, 1^{er} à l'issue de la saison régulière se qualifie pour les demi-finales et termine 4^{ème} sur 16. **Alba** 3^{ème} (sur 8) et **Basket-Vallon 1** 8^{ème}.

U13M – Occitanie – **Rodez 1** termine 7^{ème}, **B.B.V.** 8^{ème}.

JEUNES DÉPARTEMENTAUX – NIVEAU 2 :

U17M – 1^{er} Alba

U17F - 1^{er} Martiel

U15M - 1^{er} Millau

U15F – 1^{er} Alba

U13M

- Poule 1 : 1^{er} Basket-Vallon 1
- Poule 2 : 1^{er} Basket-Vallon 2
- Poule 3 : 1^{er} IE Luc Primaube

U13F

- Poule 1 : 1^{er} Serènes/Rieupeyroux
- Poule 2 : 1^{er} Naucelle
- Poule 3 : 1^{er} Alba 2
- Poule 4 : 1^{er} Villeneuve
- Poule 5 : 1^{er} EN Laissac/St-Geniez



Les engagements des équipes seniors doivent être effectués avant le Jeudi 30 Août 2018. Les désidératas, formulés par les clubs, en vue de la nouvelle saison, doivent être transmis au Comité rapidement (non-acceptation de monter, souhait d'être maintenu...etc.).

Un club a manifesté son intention d'engager une équipe U20 Féminine et souhaiterait qu'un championnat départemental soit créé dans cette catégorie. Le Comité est prêt à apporter son soutien, mais c'est aux clubs de s'entendre entre eux pour

voir si suffisamment d'équipes de cette catégorie seraient susceptibles de s'engager ... avant le 30 août 2018.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous dis à bientôt pour une nouvelle saison sportive.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE
Alain PAUZIES



ÉQUIPES CHAMPIONNES D'AVEYRON 2017/2018

MASCULIN	
PR	S.O. MILLAU
D2	B.C. MENDE

FÉMININ	
PR	En-BC LACS-REQUISTA 1
D2	B.C. VILLENEVOIS

COUPE AVEYRON – COUPE D'AVENIR 2017/2018

COUPE DE L'AVEYRON	
Vainqueur MASCULIN	IE-RODEZ BASKET AVEYRON 1
Finaliste MASCULIN	AVEYRON LOT BASKET ASS. 1

COUPE DU COMITÉ	
Vainqueur MASCULIN	IE-AS.B.C. DRUELLE 1
Finaliste MASCULIN	AVEYRON LOT BASKET ASS. 2

Vainqueur FÉMININ	IE-CTC RODEZ AGGLO 1
Finaliste FÉMININ	EN-BC LACS-REQUISTA 1

Vainqueur FÉMININ	RIGNAC BASKET CLUB 2
Finaliste FÉMININ	B.C. BASSIN HOUILLER 1

U17	
Vainqueur MASCULIN	RODEZ BASKET AVEYRON 1
Finaliste MASCULIN	MILLAU

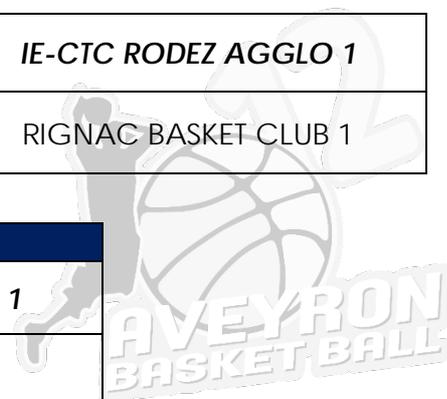
U15	
Vainqueur MASCULIN	RODEZ BASKET AVEYRON 1
Finaliste MASCULIN	AVEYRON LOT BASKET ASS. 1

Vainqueur FÉMININ	RIGNAC BASKET CLUB
Finaliste FÉMININ	IE-RODEZ BASKET AVEYRON 1

Vainqueur FÉMININ	IE-CTC RODEZ AGGLO 1
Finaliste FÉMININ	RIGNAC BASKET CLUB 1

U13	
Vainqueur MASCULIN	RODEZ BASKET AVEYRON 1
Finaliste MASCULIN	IE-B.B. VILLEFRANCHOIS

Vainqueur FÉMININ	IE-CTC RODEZ AGGLO 1
Finaliste FÉMININ	RIGNAC BASKET CLUB 2



PRÉ-RÉGIONAL MASCULIN

Cl't	Equipe	Nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	SO MILLAU	40	22	18	4	0	0	0	0	0	0	0	1357	1163	194
2	RIGNAC BASKET CLUB - 1	39	22	17	5	0	0	0	0	0	0	0	1620	1192	428
3	IE - As. B.C. DRUELLE - 1	38	22	19	0	0	0	0	3	0	0	0	1645	951	694
4	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	38	22	16	6	0	0	0	0	0	0	0	1524	1213	311
5	IE - B.C. D'OLEMPS - 2	33	22	12	9	0	0	1	0	0	0	0	1171	1339	-168
6	LUC PRIMAUBE BASKET	33	22	12	9	0	0	1	0	0	0	0	1220	1196	24
7	B.C. RIEUPEYROUSAIN	32	22	10	12	0	0	0	0	0	0	0	1113	1232	-119
8	RODEZ BASKET AVEYRON - 2	30	22	8	14	0	0	0	0	0	0	0	1221	1524	-303
9	IE - B.B. VILLEFRANCHOIS - 2	29	22	7	15	0	0	0	0	0	0	0	1386	1602	-216
10	ONET BASKET CLUB	27	22	5	17	0	0	0	0	0	0	0	1387	1692	-305
11	BASKET EN SEGALA	24	22	2	20	0	0	0	0	0	0	0	975	1421	-446
12	B.C. BASSIN HOUILLER	24	22	6	12	0	0	0	4	0	0	0	1131	1185	-54

DÉPARTEMENTALE 2 MASCULIN

Cl't	Equipe	Nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	BASKET CAUSSES MENDOIS	33	18	15	3	0	0	0	0	0	0	0	1122	776	346
2	As. B.C. DRUELLE - 2	32	18	14	4	0	0	0	0	0	0	0	1167	953	214
3	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 5	32	18	14	4	0	0	0	0	0	0	0	1167	897	270
4	B.C. D'OLEMPS - 3	28	18	10	8	0	0	0	0	0	0	0	1044	908	136
5	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 4	27	18	9	9	0	0	0	0	0	0	0	900	929	-29
6	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 3	26	18	8	10	0	0	0	0	0	0	0	870	1109	-239
7	IE - B.C. MARTIEL - 2	25	18	9	7	0	0	2	0	0	0	0	919	839	80
8	B.B. LAISSAGAIS	22	18	4	14	0	0	0	0	0	0	0	826	1113	-287
9	RIGNAC BASKET CLUB - 2	22	18	4	14	0	0	0	0	0	0	0	878	1079	-201
10	SAINT GENIEZ BASKET	20	18	3	14	0	0	1	0	0	0	0	749	979	-230

PRÉ-RÉGIONAL FÉMININ

Cl't	Equipe	Nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	EN - BC DES LACS-REQUISTA - 1	51	26	25	1	0	0	0	0	0	0	0	1572	880	692
2	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 1	47	26	21	5	0	0	0	0	0	0	0	1569	1149	420
3	B.B. VILLEFRANCHOIS	47	26	21	5	0	0	0	0	0	0	0	1715	1032	683
4	As. B.C. DRUELLE	47	26	21	5	0	0	0	0	0	0	0	1472	1068	404
5	RIGNAC BASKET CLUB - 2	44	26	18	8	0	0	0	0	0	0	0	1278	1019	259
6	IE - B.C. D'OLEMPS	40	26	14	12	0	0	0	0	0	0	0	1356	1258	98
7	B.C. RIEUPEYOUSAIN - 1	39	26	13	13	0	0	0	0	0	0	0	1161	1306	-145
8	B.C. BASSIN HOUILLER - 1	38	26	12	14	0	0	0	0	0	0	0	1408	1501	-93
9	B.C. SEBAZAC-LIOUJAS	37	26	11	15	0	0	0	0	0	0	0	1216	1398	-182
10	B.B. LAISSAGAIS - 1	33	26	7	19	0	0	0	0	0	0	0	1084	1443	-359
11	B.B. NAUCELLOIS	32	26	6	20	0	0	0	0	0	0	0	978	1343	-365
12	EN - LUC PRIMAUBE BASKET - 3	30	26	5	20	0	0	1	0	0	0	0	904	1327	-423
13	B.C. MORLHON	30	26	4	22	0	0	0	0	0	0	0	1029	1444	-415
14	ES DES SERENES - 2	30	26	4	22	0	0	0	0	0	0	0	925	1479	-554

DÉPARTEMENTALE 2 FEMININ

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	B.C. VILLENEUVOIS	38	20	18	2	0	0	0	0	0	0	0	1026	663	1,547511
2	ONET BASKET CLUB	38	20	18	2	0	0	0	0	0	0	0	1133	721	1,571429
3	CLUB BASKET VALLON - 2	35	20	15	5	0	0	0	0	0	0	0	1097	869	1,262371
4	EN - BC DES LACS-REQUISTA - 2	34	20	14	6	0	0	0	0	0	0	0	872	735	1,186395
5	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	32	20	12	8	0	0	0	0	0	0	0	997	789	1,263625
6	B.C. MARTIEL	32	20	12	8	0	0	0	0	0	0	0	895	784	1,141582
7	CLUB BASKET VALLON - 1	27	20	7	13	0	0	0	0	0	0	0	859	940	0,91383
8	B.B. LAISSAGAIS - 2	26	20	6	14	0	0	0	0	0	0	0	758	935	0,810695
9	B.C. BASSIN HOUILLER - 2	26	20	6	14	0	0	0	0	0	0	0	823	936	0,879274
10	B.C. RIEUPEYOUSAIN - 2	21	20	1	19	0	0	0	0	0	0	0	663	1041	0,636888
11	SAINT GENIEZ BASKET	19	20	1	17	0	0	2	0	0	0	0	415	1125	0,368889

U17 MASCULIN - PYRENEES 2

Cl	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
Poule A															
1	BASKET CLUB OSSUNOIS	25	14	11	3	0	0	0	0	0	0	0	907	691	216
2	SEMEAC OLYMPIQUE	24	14	10	4	0	0	0	0	0	0	0	1043	794	249
3	IE - VALENCE CONDOM GERS BASKET	24	14	10	4	0	0	0	0	0	0	0	876	767	109
4	SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET	22	14	8	6	0	0	0	0	0	0	0	880	871	9
5	BASKET BRAX	22	14	8	6	0	0	0	0	0	0	0	956	840	116
6	US BASKET L'ISLE JOURDAIN - 1	18	14	4	10	0	0	0	0	0	0	0	695	752	-57
7	IE - AUCH BASKET CLUB - 1	17	14	3	11	0	0	0	0	0	0	0	663	995	-332
8	AS SAINT GAUDENS B.C.	16	14	2	12	0	0	0	0	0	0	0	668	978	-310

Poule B															
1	IE - CTC LAVAUUR - VERFEIL	25	14	12	1	0	0	1	0	0	0	0	966	699	267
2	MONTAUBAN BASKET CLUB - 1	25	14	11	3	0	0	0	0	0	0	0	1081	803	278
3	IE - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	25	14	11	3	0	0	0	0	0	0	0	898	772	126
4	CASTRES BASKET CLUB	22	14	8	6	0	0	0	0	0	0	0	857	869	-12
5	RODEZ BASKET AVEYRON - 1	19	14	5	9	0	0	0	0	0	0	0	874	870	4
6	UNION SPORTIVE CARMAUX	18	14	4	10	0	0	0	0	0	0	0	734	878	-144
7	OUEST TOULOUSAIN BASKET	18	14	4	10	0	0	0	0	0	0	0	856	955	-99
8	SO MILLAU	14	14	1	12	0	0	1	0	0	0	0	517	897	-380

U17 MASCULIN - NIVEAU 2

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	AVEYRON LOT BASKET ASS.	29	16	13	3	0	0	0	0	0	0	0	988	785	203
2	B.B. VILLEFRANCHOIS	28	16	12	4	0	0	0	0	0	0	0	1011	851	160
3	EN - CTC TARN BASKET OUEST	27	16	11	5	0	0	0	0	0	0	0	1015	848	167
4	ALBI BASKET 81 - 3	24	16	8	8	0	0	0	0	0	0	0	916	862	54
5	RODEZ BASKET AVEYRON - 2	21	15	7	7	0	0	1	0	0	0	0	777	752	25
6	BASKET CLUB PAYS RABASTINOIS	21	16	7	7	0	0	2	0	0	0	0	718	645	73
7	B.C. RIEUPEYROUSAIN	21	16	5	11	0	0	0	0	0	0	0	794	925	-131
8	CASTRES BASKET CLUB	20	14	6	8	0	0	0	0	0	0	0	680	740	-60
9	B.C. D'OLEMPS	16	15	1	14	0	0	0	0	0	0	0	626	1057	-431

U15 FEMININ - NIVEAU 2

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	AVEYRON LOT BASKET ASS.	26	14	12	2	0	0	0	0	0	0	0	800	553	247
2	EN - CTC BASKET OUEST AVEYRON - B.C. MARTIEL	25	14	11	3	0	0	0	0	0	0	0	694	454	240
3	EN - CTC BASKET OUEST AVEYRON - B.B. VILLEFRANCHOIS	25	14	11	3	0	0	0	0	0	0	0	628	478	150
4	B.C. BASSIN HOUILLER	24	14	10	4	0	0	0	0	0	0	0	653	487	166
5	EN - RIEUPEYROUX-SERENES	19	14	5	9	0	0	0	0	0	0	0	475	552	-77
6	EN - CTC RODEZ AGGLO BASKET - B.C. D'OLEMPS	19	14	5	9	0	0	0	0	0	0	0	529	658	-129
7	B.B. NAUCELLOIS	15	14	1	13	0	0	0	0	0	0	0	437	722	-285
8	EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT	15	14	1	13	0	0	0	0	0	0	0	367	679	-312

U13 MASCULIN - NIVEAU 2

Cl	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
Niveau 2A															
1	CLUB BASKET VALLON - 1	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	508	259	249
2	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 1	18	10	8	2	0	0	0	0	0	0	0	365	265	100
3	BASKET EN SEGALA	15	10	5	5	0	0	0	0	0	0	0	372	326	46
4	SO MILLAU	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	301	382	-81
5	IE - LUC PRIMAUBE BASKET	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	285	344	-59
6	RODEZ BASKET AVEYRON - 2	11	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0	249	504	-255
Niveau 2B															
1	CLUB BASKET VALLON - 2	14	8	6	2	0	0	0	0	0	0	0	245	337	-92
2	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	12	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	301	335	-34
3	B.B. NAUCELLOIS	9	8	1	7	0	0	0	0	0	0	0	200	303	-103
4	BASKET CLUB ENTRAYGUES	9	8	1	7	0	0	0	0	0	0	0	187	474	-287

U13 MASCULIN - NIVEAU 2 - PHASE 2

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
Phase 2 - Poule 1															
1	CLUB BASKET VALLON - 1	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	205	62	143
2	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	102	180	-78
3	B.B. NAUCELLOIS	3	4	0	3	0	0	1	0	0	0	0	90	135	-45

Phase 2 - Poule 2															
1	CLUB BASKET VALLON - 2	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	254	120	134
2	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 1	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	178	194	-16
3	BASKET EN SEGALA	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	123	241	-118

Phase 2 - Poule 3															
1	IE - LUC PRIMAUBE BASKET	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	167	103	64
2	SO MILLAU	7	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	145	70	75
3	EN - CTC RODEZ AGGLO BASKET - ONET BASKET CLUB	5	4	1	3	0	0	0	0	0	0	0	66	183	-117
4	RODEZ BASKET AVEYRON - 2	4	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	115	100	15
5	BASKET CLUB ENTRAYGUES	2	3	0	2	0	0	1	0	0	0	0	44	61	-17

U13 FEMININ - NIVEAU 2

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
Niveau 2A															
1	B.C. BASSIN HOULLER	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	293	266	27
2	EN - SERENES-RIEUPEYROUX	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	355	269	86
3	EN - CTC BASKET OUEST AVEYRON - B.C. MARTIEL - 1	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	401	279	122
4	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	314	299	15
5	B.B. VILLEFRANCHOIS	12	10	2	8	0	0	0	0	0	0	0	209	303	-94
6	B.C. VILLENEUVOIS	10	10	1	8	0	0	1	0	0	0	0	201	337	-136

Niveau 2B															
1	RODEZ BASKET AVEYRON	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	500	227	273
2	B.B. NAUCELLOIS - 1	17	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	388	266	122
3	LUC PRIMAUBE BASKET - 1	16	10	6	4	0	0	0	0	0	0	0	426	267	159
4	B.B. LAISSAGAIS - 1	14	10	4	6	0	0	0	0	0	0	0	344	335	9
5	SO MILLAU	13	10	3	7	0	0	0	0	0	0	0	292	356	-64
6	RIGNAC BASKET CLUB - 2	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0	0	90	589	-499

U13 FEMININ - NIVEAU 3

Cl't	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
1	EN - CTC BASKET OUEST AVEYRON - B.C. MARTIEL - 2	15	8	7	1	0	0	0	0	0	0	0	309	157	152
2	EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT - 2	13	8	5	3	0	0	0	0	0	0	0	283	189	94
3	LUC PRIMAUBE BASKET - 2	11	7	4	3	0	0	0	0	0	0	0	224	166	58
4	B.B. NAUCELLOIS - 2	11	8	3	5	0	0	0	0	0	0	0	239	217	22
5	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 3	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0	0	60	386	-326

U13 FEMININ - NIVEAU 2-3 - PHASE 2

Cl	Equipe	nb Points	Nb Joués	Nb Gagnés	Nb Perdus	Nb Nulls	Nb Déf	Nb Forfait	Nb Pénalité	Pen. Ent	Pen. Arb	Pen. Div	Nb Marqués	Nb Encaissé	Quotient
Phase 2 - Poule 1															
1	EN - SERENES-RIEUPEYROUX	7	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	153	117	36
2	B.C. BASSIN HOULLER	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	119	125	-6
3	RODEZ BASKET AVEYRON	5	4	1	3	0	0	0	0	0	0	0	125	155	-30

Phase 2 - Poule 2															
1	B.B. NAUCELLOIS	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	134	89	45
2	LUC PRIMAUBE BASKET - 1	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	136	129	7
3	EN - CTC BASKET OUEST AVEYRON - B.C. MARTIEL - 1	3	4	0	3	0	0	1	0	0	0	0	89	121	-32

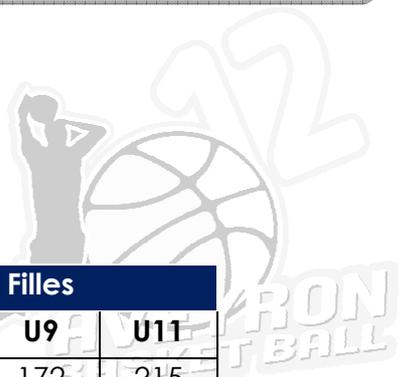
Phase 2 - Poule 3															
1	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	7	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	127	121	6
2	B.B. LAISSAGAIS - 1	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	162	94	68
3	B.B. VILLEFRANCHOIS	5	4	1	3	0	0	0	0	0	0	0	89	163	-74

Phase 2 - Poule 4															
1	B.C. VILLENEUVOIS	5	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0	74	82	-8
2	SO MILLAU	3	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	36	20	16
3	B.C. MARTIEL - 2	3	3	1	1	0	0	1	0	0	0	0	66	54	12

Phase 2 - Poule 5															
1	EN - LAISSAC-ST GENIEZ D'OLT - 2	8	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	205	58	147
2	LUC PRIMAUBE BASKET - 2	7	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	148	99	49
3	AVEYRON LOT BASKET ASS. - 2	6	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	118	166	-48
4	B.B. NAUCELLOIS - 2	5	4	1	3	0	0	0	0	0	0	0	130	119	11
5	RIGNAC BASKET CLUB	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	42	201	-159

RAPPORT COMMISSION MINI-BASKET

Progression du Mini-basket dans notre département :



Saisons	Garçons			Filles		
	U7	U9	U11	U7	U9	U11
2010 - 2011	55	64	95	84	172	215
TOTAL : 685	214			471		
2011 - 2012	71	84	87	89	180	221
TOTAL : 732	242			490		
2012 - 2013	86	99	100	92	185	197
TOTAL : 759	285			474		
2013 - 2014	101	116	113	97	169	221
TOTAL : 817	330			487		
2014 - 2015	93	130	124	88	146	195
TOTAL : 776	347			429		
2015 - 2016	110	128	144	98	155	201
TOTAL : 836	382			454		
2016-2017	89	137	131	94	164	183
TOTAL : 798	357			441		
2017-2018	84	138	138	93	163	173
TOTAL : 789	360			429		

789 mini-basketteurs, une diminution de 1,13% par rapport à la saison précédente. **3** licences de plus chez les garçons, **12** de moins chez les filles

U7 : 177 (-3,3%, 208 en 2015-2016), **16** clubs, **125** enfants répartis en **4** groupes géographiques

106 enfants inscrits au tournoi de Noël, à Rignac. A noter que cette année, les U7 ont joué le matin, et ce fut un succès.

U9 : 301 (idem que la saison précédente). 283 en 2015-2016), **25** clubs (dont le BC MENDE), **59** équipes (**7** poules).

47 équipes, 227 enfants inscrits au tournoi de Noël, également Rignac.
(4 équipes et 8 enfants de moins)

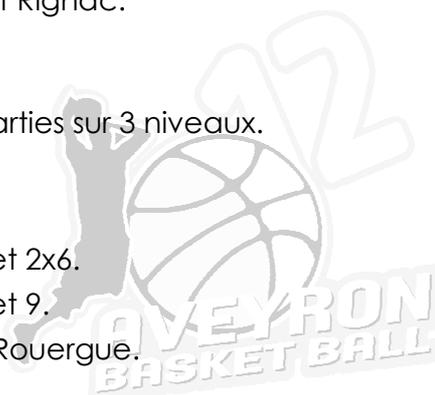
U11 : 311 (-0,95%, 345 en 2015-2016), **22** clubs, **42** équipes réparties sur 3 niveaux.

Niveau 1 : 6 équipes

Niveau 2 : 21 équipes réparties en 3 groupes géographiques de 9 et 2x6.

Niveau 3 : 15 équipes réparties en 2 groupes géographiques de 6 et 9.

38 équipes, 237 enfants inscrits au tournoi de Noël Villefranche de Rouergue.



Le **TOURNOI DU CONSEIL DEPARTEMENTAL** s'est déroulé le 25 mars, à **MILLAU**. Ce tournoi concerne uniquement les mini-poussins(es).

24 équipes (**50** la saison dernière) représentant **103** enfants (**250** la saison dernière) ont joué sur **4** terrains (**7** la saison dernière) ;

13 clubs (seulement) étaient représentés, mais **11** clubs aveyronnais (sur 24) seulement. MARVEJOLS et MENDE (clubs de Lozère) se sont déplacés.

C'est évidemment une grosse déception, Millau n'est pas centré comme Rignac, c'est très loin. Un grand bravo aux licenciés et bénévoles de ce club, qui ne méritent pas qu'on les délaisse de cette manière.

A signaler que dans les clubs absents, il y en a, tout de même quelques-uns, qui sont labellisés CD12.

La **FETE NATIONALE DU MINI-BASKET** a lieu le 26 mai à Villefranche de Rouergue. Plus de **510** enfants sont inscrits à cette journée et représentent **23** clubs sur **24** de mini-basket. **13** terrains prévus. Merci au BBV de s'associer au comité pour organiser cette grande fête du mini-basket.

CHALLENGE BENJAMINS (ES) ET PANIER D'OR. DIMANCHE 25 MARS, à CAHORS, ont eu lieu les finales régionales du Challenge benjamins(es) et Panier d'Or.

En benjamins, FADAT Dorian de Millau termine 5^{ème} (3^{ème} la saison dernière).

En benjamines, très bon résultat également pour 2 licenciées à l'ALBA, TAUPY Eloïse et HABIB DELBOS Loane qui terminent 6 et 7èmes.

En poussines (panier d'Or) félicitations à COMBELLES Pauline de LUC- PRIMAUBE pour sa 3^{ème} place.

CHALLENGE MOZAIC. Cette saison, les finales interdépartementales du challenge Mozaïc se déroulent à CARMAUX le dimanche 17 Juin.

Les résultats de la 2^{ème} phase seront communiqués avant fin mai.

Je rappelle que les équipes lauréates de chaque phase sont tenues de participer à ces finales, ne serait-ce vis-à-vis du CA.

Notez que ce sont des rencontres en 3 X 3, sur demi-terrain. Une équipe lauréate peut présenter 2 équipes 3 x3.

Le **TOURNOI MIDI-PYRENEES MINI-BASKET** s'est déroulé, cette année, à **MOISSAC**.
5 clubs représentaient le CD12 : Luc-Primaube, Millau, Naucelle, Rignac et Rodez, 10 équipes engagées.

Je souhaite à tous, enfants, parents, éducateurs, dirigeants, licenciés ou non, de profiter de bonnes vacances.



LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION MINI-BASKET
Gérard DÉCEMBRE

RAPPORT COMMISSION TECHNIQUE

INTERVENTION DU CTF ANTHONY GUILLAMET

Durant la saison, Il est intervenu, en école de mini basket et en catégorie U13, dans 17 clubs, en appui technique aux entraîneurs.

REGROUPEMENTS U11

4 regroupements cette saison regroupant de 20 à 45 enfants sur chaque secteur. Cette saison 4 provinces (les panthères du Ségala, les loups des Causses, les aigles du Piton et les Pumas de l'ouest. Les premiers stages inter provinces ont eu lieu pendant les vacances d'hiver et de pâques. Nous remercions Monsieur Frugères qui a réalisé à titre gracieux un logo pour chaque province. Ces logos sont utilisés dans la communication et figureront sur les tee-shirts pour le tournoi de fin de saison qui aura lieu le 9 juin 2018 à Rignac.

Un rapprochement sur l'élaboration de contenus techniques spécifiques à la catégorie U11 est en cours avec le Tarn dans le cadre d'échanges. Un tournoi U11 TARN/AVEYRON est programmé sur la saison 2018/2019.

SELECTIONS U12

La détection a eu lieu le dimanche 10 décembre 2017, seulement 23 filles et 17 garçons présents. Chaque enfant en sélection a pu ainsi bénéficier de 35h d'entraînements sur la saison. Un dernier rassemblement a eu lieu le samedi 19 mai, avant le TIC U12 qui se déroule cette année à Rodez les 2 et 3 juin.

Liste des enfants sélectionnés.

FILLES : A.L.B.A. (Albrespic Maelys, Landes Montet, Lou ann), S.o .Millau (Combes Clémentine), Laissac (Vezinhes Lise) Naucelle (Cazals Juliette, Promeyrest Valentine) Rieupeyroux (Pradines Chloé) Rignac (Cayre Auxane) Serènes (Fournié Emy, Loupias Alice) Luc-Primaube B. (Castelbou Ofelia, Gras Line)

GARÇONS : A.L.B.A. (Cabrit Axel, Pineau Alexis) Entraygues (Philippe Yohan) Basket Vallon (Brahim Amine, Fedoul Felix, Lanza Yohan) Rodez Basket A. (Guichou Pablo, Louis Timothée, Martel Noa, Roumec -Saint Affre Hiacynthe, Fourre Paulevan) S.o .Millau (Liens Jeremy).

SELECTIONS U13

Cette saison l'arrivée de l'Occitanie nous permet de nous rapprocher du Tarn pour former une équipe Tarn-Aveyron. Le tournoi U13 a eu lieu à Arles sur Tech.

L'Aveyron était représenté par 6 garçons et 6 filles :

FILLES : Luc-Primaube B. : Salvat Maélys, Durand Andréa. Rodez Basket A. : Altaver Luna. A.L.B.A. : Taupy Eloise. Rignac : Mezy Faustine

GARÇONS : S.o .Millau: Fadat Dorian. Rodez Basket A. : Salhi Nourdine, Verol Louis.
B.B.V. : Diop Fadel. Morlhon: Laporte Kenley, Basket Vallon: Nolorgues Axel.

FORMATION ANIMATEUR

La formation animateur s'est terminée le samedi 24 et le dimanche 25 février. 12 candidats qui ont été reçus venaient de Martiel, Rignac, Basket Vallon, Olemps, Entraygues, Naucelle et BBV.

FORMATION INITIATEUR

Seulement 3 candidats de Olemps, Basket Vallon et Martiel. L'évaluation finale a eu lieu le 27 mai 2018.

La Commission technique a travaillé sur :

Le camp d'été qui aura lieu comme l'an passé.

La labellisation des écoles de mini basket en lien avec l'école de mini-basket : une refonte des conditions et du suivi sera effective dès le début de la saison 2018/2019.

Les soirées techniques vont être à nouveau proposées dès la saison prochaine.

RENCONTRE COMITE DU TARN

La commission s'est réunie le 1er février avec les techniciens du Tarn. Un premier échange sur les modalités de fonctionnement de chaque département puis sur ce que nous pouvons faire ensemble et sur les différentes méthodologies.

Les points abordés qui vont être travaillés par les techniciens :

A l'issue des regroupements U11 (Le Tarn a souhaité faire comme l'Aveyron cette année en U11) un regroupement Tarn / Aveyron verra le jour en 2019.

Elaboration de fiches référentes pour les regroupements U11 en commun Tarn/Aveyron faites par les techniciens, qui seront mises à disposition des clubs qui le souhaitent.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION TECHNIQUE
Roselyne PORTAL

RAPPORT COMMISSION DE DISCIPLINE

Cette fois, c'est acté, les commissions de discipline départementales ont vécu, et seront donc, dès la saison prochaine, gérées par la ligue Occitanie. Sous quelle forme je l'ignore encore à ce jour ? Y aura-t-il des regroupements géographiques de 2 départements ? Nous en serons sans doute un peu plus lors de l'AG de notre ligue le 23 juin à Carcassonne.

Pour cette dernière année de fonctionnement, l'activité de notre commission aura été une nouvelle fois assez calme, ce dont il faut se féliciter ; le basket demeure une discipline propre et encore pratiqué par des gentlemen !

-2 réunions de la commission restreinte pour gérer les cumuls de fautes techniques et ou disqualifiantes (faisant suite à « l'amendement Occansey », qui permet aux licenciés concernés de faire valoir leur droit de défense).

- 2 réunions de la commission plénière, avec ouverture de dossier disciplinaire. Dans ces 2 cas, il faut préciser que les faits n'ont pas concernés directement des joueurs(ses), mais des incidents qui visaient des arbitres (problème avec un spectateur, et avec un OTM) ...ce qui est tout à fait regrettable.

Je tiens à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui ont œuvrés dans cette commission et leur demande de rester mobiliser pour des échéances futures.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
Jacques REYNES

RAPPORT DE LA C.D.O.

DESIGNATIONS

Cette saison, la CDO a désigné régulièrement les arbitres sur les championnats des catégories jeunes de niveau régional et les championnats seniors départementaux PRM et PRF. Ces désignations étaient prioritaires.

Elle a désigné également sur les championnats départementaux seniors D2 et U17 en fonction des disponibilités de ses arbitres comme le prévoit la charte. Il est arrivé à maintes reprises, notamment en D2M, que des arbitres ne puissent être désignés par manque d'effectif disponible.

Arnaud Pille a pris en charge l'ensemble des désignations à partir du mois de février. Sa disponibilité et sa réactivité ont satisfait nos arbitres.

RECYCLAGE - COACHING

Le recyclage départemental de début de saison s'est passé comme les années précédentes, avec la possibilité offerte aux officiels de choisir l'une des deux dates proposées. Pour la saison prochaine, les modalités et la date seront communiquées aux officiels dès que la CDO sera constituée.

Le coaching a débuté fin novembre, plus tard que prévu car l'ensemble des coaches qui sont aussi arbitres régionaux ou nationaux, ont dû arbitrer régulièrement le vendredi soir en début de saison. Le coaching départemental est nécessaire. Il est destiné à faire progresser et à rassurer les arbitres. Il est apprécié par ceux qui en ont bénéficié.

FORMATION OTM

Depuis la saison dernière, la formation des OTM se fait en e-learning sur le site de la FFBB. Chrystel Espinasse valide ensuite la pratique sur des rencontres de championnat. Les clubs peuvent faire appel à la CDO pour l'organisation de séances pratiques.

C'est ainsi que Jean-Michel Cayrou est intervenu à Naucelle auprès d'un groupe de licenciés.

La CDO félicite et remercie chaleureusement les OTM bénévoles qui ont officié lors de la journée des finales des différentes coupes.

CHARTRE DES OFFICIELS

Beaucoup de clubs ont pris conscience de la nécessité de former. L'ensemble des officiels-clubs a doublé par rapport à l'an dernier, ce qui est très encourageant pour l'avenir. Espérons que les quelques retardataires les rejoignent l'an prochain !

FORMATION INITIALE DES ARBITRES STAGIAIRES - TUTORAT

Cette année, la formation initiale des arbitres a retrouvé de l'élan. Le programme proposé sous la direction d'Arnaud Pille a abouti à l'émergence de douze nouveaux arbitres dont six ont déjà vu valider le niveau départemental, cinq ont commencé le

tutorat pratique. Un dernier candidat débutera le tutorat au début de la prochaine saison.

Par ailleurs, trois revalidations d'anciens arbitres ont eu lieu. Deux de ces arbitres participent au TIC de Rodez le week-end du 2 et 3 juin. La CDO renouvelle ses félicitations à tous ces candidats dont vous pouvez retrouver les noms dans les comptes rendus mensuels.

INITIATION DES JEUNES ARBITRES

L'initiation à l'arbitrage a concerné les licenciés UNSS lors de rencontres du championnat UNSS, les jeunes de la catégorie U11 à l'occasion du Tournoi de Noël et de la Fête Nationale du Mini-Basket, ainsi que les licenciés des clubs de Naucelle et Luc-Primaube qui avaient fait appel à la CDO.

Je tiens à souligner ici l'engagement des membres formateurs de la CDO et celui des officiels qui répondent positivement pour participer à l'encadrement des tout jeunes.

* * *

Pour conclure mon propos, je voudrais vous faire part de ma satisfaction de voir à nouveau progresser l'effectif du corps arbitral. Je me réjouis aussi de la représentation dont dispose aujourd'hui le corps arbitral aveyronnais au niveau national ou régional, ce qui contribue au développement de la qualité de l'arbitrage dans notre département. Enfin, je tiens à remercier ici les officiels dont la grande majorité respecte ses engagements, et notamment ceux qui savent se rendre disponibles même lorsqu'ils sont désignés au dernier moment.

Bonne trêve à tous,

**LE PRESIDENT DE LA C.D.O.
Thierry OCULE**

RAPPORT DE LA COMMISSION

SALLES ET TERRAINS

La saison 2017-2018 a vu une régularisation s'opérer dans l'ensemble des salles. Les clubs qui n'étaient toujours pas en règle ont été sollicités, en même temps que, directement, les Municipalités.

Cela a été positif dans la mesure où beaucoup de mairies nous ont adressé les documents que nous avons eu du mal à obtenir par ailleurs. Pour certains clubs, des travaux de réhabilitation ou de restructuration nous ont été annoncés : il va de soi que nous saurons attendre ces réaménagements.

Un impératif pour pouvoir disputer les rencontres, la FFBB y étant attachée, le Comité Départemental y est également attaché : la validité des tests des panneaux.

Pour les gymnases mentionnés ci-dessous, les dates sont plus ou moins dépassées et même pour certains les résultats ne nous ont jamais été fournis.

- 231205201 – Gymnase Municipal de Capdenac Gare – ALBA
- 231205602 – Gymnase Municipal dit Des Ecoles de Baraqueville – BES
- 231205601 – Salle Omnisports de Baraqueville – Basket en Ségala
- 231217401 – Salle Polyvalente d'Olemps – BC Olemps
- 231229901 – Salle Polyvalente de Villefranche de Panat – BC des Lacs
- 231216901 – Gymnase Toulouse Lautrec de Naucelle – BB Naucelle
- 231216902 – Gymnase Miramont de Naucelle – BB Naucelle
- 231222401 – Gymnase de La Falque de St-Geniez – Saint-Geniez Basket
- 231215901 - Salle Polyvalente de Morlhon – BC Morlhon
- 231213801 – Gymnase Kervallon de Marcillac – Club Basket Vallon
- 231221501 – Complexe Sportif de St Christophe – Club Basket Vallon
- o 134809501 - Gymnase du Lycée Chaptal de MENDE B.C. MENDOIS
- 231220802 – Gymnase J. Blanchard de St-Affrique – BC St-Affrique
- 231220801 – Salle des 12 Etoiles de St-Affrique – BC St-Affrique
- 231214001 – Salle Polyvalente de Martiel – BC Martiel
- 231208901 – Gymnase Le Baldy de Decazeville – BCBH
- 231209201 – Salle du Marché Couvert – BC Durenque
- 231217603 – Gymnase de Laroque – Onet BC
- 231225501 - Salle Polyvalente – E.S. SALMIECH
- 231214801 – Gymnase du Plateau – MONTBAZENS – BB ALBREGEOIS

Une date butoir est donnée aux clubs concernés pour se mettre à jour :
LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2018.

Passé cette date, sans aucune manifestation de bonne volonté de leur part, les clubs non en règle, ne pourront plus utiliser leur gymnase pour des rencontres officielles, seniors et même jeunes.

ETAT DES LIEUX DES GYMNASES

Pièces à fournir

CLUB	VILLE	GYMNASSE	PV				TESTS	
			ACTUEL	Type	Validité	A FAIRE	ACTUEL	A FAIRE
ALBA	CAPDENAC	MUNICIPAL	18/11/2014	X4	5A	18/11/2019	27/10/2014	27/10/2016
	FIGEAC	COSEC	09/03/2001	X5	permanente	ooOoo	24/10/2017	24/10/2019
B.E. SEGALA	BARAQUEVILLE	OMNISPORTS	22/08/2013	X2	3A	22/08/2016	21/10/2015	21/10/2017
		des ECOLES	22/08/2013	X2	3A	22/08/2016	21/10/2015	21/10/2017
	MOYRAZES	des ARMENIES	30/04/2015	L3	3A	30/04/2018	24/06/2016	24/06/2018
BOZOULS	BOZOULS	GYMNASSE Intercom.	28/09/2017	X4	5A	28/09/2022	12/09/2017	12/09/2019
ABC DRUELLE	DRUELLE	SALLE MARESQUE	16/02/2017	X 1	3A	16/02/2020	27/09/2017	27/09/2019
		SALLE FONTNEUVE	16/02/2017	X1	3A	16/02/2020	27/09/2017	27/09/2019
DURENQUE	DURENQUE		03/03/2005	X				
SERENES	LUNAC	SALLE POLYVALENTE	16/02/2016	L2	3A	16/02/2019	16/10/2017	16/10/2019
SO MILLAU	MILLAU	PUITS DE CALES	10/12/2015	X3	5A	16/02/2019	21/02/2018	21/02/2020
		PAUL TORT	08/01/2015	X4	5A	08/01/2019	21/02/2018	21/02/2020
OLEMPS	OLEMPS	SALLE POLYVALENTE	16/02/2016	L2	3A	16/02/2019	05/11/2015	05/11/2017
		HALLE SPORTIVE	18/04/2013	LXN 2	3A	18/04/2016	24/01/2018	24/01/2020
OLEMPS	LE MONASTERE	SALLE POLYVALENTE	30/03/2017	X2	3A	30/03/2020	24/01/2017	24/01/2019
ONET	ONET LE CHÂTEAU	ALBATROS	21/04/2016	L2	3A	21/04/2019	27/08/2017	27/08/2019
		GLYCINES	17/05/2018	X3	5A	17/05/2023	27/08/2017	27/08/2019
		LA ROQUE						
RIEUPEYROUX	RIEUPEYROUX	MUNICIPAL	08/07/2014	X5	permanente	ooOoo	02/05/2017	02/05/2019
RIGNAC	RIGNAC	JARLAN	29/01/2015	LX1	3A	29/01/2018	20/06/2017	20/06/2019
		LA HALLE	29/01/2015	LX1	3A	29/01/2018	20/06/2017	20/06/2019
		STADE	29/01/2015	LX1	3A	29/01/2018	20/06/2017	20/06/2019
RODEZ	RODEZ	AMPHI	09/04/2015	LX1	3A	09/04/2018	09/11/2017	09/11/2019
		FRUGERE	11/05/2017	X3	5A	11/05/2022	09/11/2017	09/11/2019
		MAZEL	11/05/2017	X2	3A	11/05/2020	09/11/2017	09/11/2019
		AMPHI -4	09/04/2015	LX1	3A	09/04/2018	09/11/2017	09/11/2019
SALMIECH	SALMIECH	SALLE POLYVALENTE	16/10/2016	X3	5A	16/10/2021	20/07/2017	20/07/2019
SEBAZAC	SEBAZAC	SALLE POLYVALENTE	11/05/2017	LX1	3A	11/05/2020	16/02/2018	16/02/2020
BBV	VILLEFRANCHE Rgue	A BLANCHET	15/12/2015	X2	3A	15/12/2018	16/10/2017	16/10/2019
		NOUVELLE SALLE	15/12/2015	X2	3A	15/12/2018	16/10/2017	16/10/2019
ENTRAYGUES	ENTRAYGUES	COMPLEXE SPORTIF	26/01/2017	X2	3A	26/01/2020	02/05/2017	02/05/2019
LAISSAC	LAISSAC	GYMNASSE MUNICIPALE	29/01/2015	X2	3A	29/01/2018	01/07/2016	01/07/2018
	SEVERAC l'Eglise	GREZES	07/06/2001	X5	permanente	ooOoo	18/04/2018	18/04/2020
LUC-PRIMAUBE	LA PRIMAUBE	CENTRE POLYVALENT	11/05/2017	LNX1	3A	11/05/2020	19/01/2017	19/01/2019
		HALLE MULTISPORTS	24/06/2010	X5	permanente	ooOoo	19/01/2017	19/01/2019
BC DES LACS	VILLEFRANCHE Pt	SALLE POLYVALENTE	23/05/2013	L2	3A	23/05/2016	05/02/2016	05/02/2018
NAUCELLE	NAUCELLE	TOULOUSE LAUTREC	05/02/2015	X3	5A	05/02/2020	21/10/2015	21/10/2017
		MIRAMONT	05/02/2015	L1	3A	05/02/2018	21/10/2015	21/10/2017
REQUISTA	REQUISTA	POLYVALENT	19/02/2015	X2	3A	19/02/2018	01/08/2017	01/08/2019
SAINT-GENIEZ	SAINT-GENIEZ	LA FALQUE	16/08/2012	X3	5A	16/08/2017	04/12/2015	04/12/2017
VILLENEUVE	VILLENEUVE	EMILE COUDERC	08/08/2017	X3	5A	08/08/2022	29/08/2017	29/08/2019
BERGES DU LOT	LIVINHAC LE Ht	POLYVALENT	15/04/2014	X3	5A	15/04/2019	15/06/2017	15/06/2019
MORLHON	MORLHON	SALLE POLYVALENTE	29/07/2014	X13	5A	29/07/2019	22/02/2016	22/02/2018
MARTIEL	MARTIEL	SALLE POLYVALENTE	07/04/2015	L3	3A	07/04/2018	01/04/2016	01/04/2018
B-VALLON	MARCILLAC	KERVALLON	29/01/2015	X4	5A	29/01/2020	23/02/2016	23/02/2018
	SY-CHRISTOPHE	CS LOISIRS	09/04/2015	X3	5A	09/04/2020	23/02/2016	23/02/2018
LES ALBRES	MONTBAZENS	DU PLATEAU	07/04/2015	X3	5A	07/04/2020	20/01/2016	20/01/2018
BASSIB HOUILLE	DECAZEVILLE	LE BALDY	03/03/2015	X3	5A	03/03/2020	03/03/2016	03/03/2018
ST-AFFRIQUE	SAINT-AFFRIQUE	12 ETOILES	19/11/2015	X2	3A	19/11/2018	19/04/2016	19/04/2018
		BLANCHARD	22/11/2007	X5	permanente	ooOoo	19/04/2016	19/04/2018
MENDE	MENDE	LYCEE CHAPTAL						

A FAIRE	URGENT
A FAIRE	NON URGENT

RÉCOMPENSES FÉDÉRALES 2017/2018



LETRES DE FÉLICITATIONS



- ★ BROC Solène
- ★ VERNET Thierry
- ★ PUEL Nathalie
- ★ MELOU Cédric
- ★ LAZUECH Claire
- ★ GUILLOT Jean-Michel

- Serènes
- Martiel
- Salmiech
- Alba
- Rignac
- Onet Basket



MÉDAILLES DE BRONZE



- ★ GARDELLE Laura
- ★ BOSCH Marie-Line
- ★ VASSAL Pierre

- Villeneuve
- Millau
- Laissac

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF

- ★ BASKET CLUB MORLHON
- ★ VIGUIE Stéphanie

B.B.V.



DISPOSITIONS FINANCIERES

Validé par le Comité Directeur du 12 juin 2018

SAISON 2018/2019

COTISATIONS LICENCES

HORS ASSURANCE

Licences Basket 5x5				Assurance
Joueur Compétition	U7	du 01/07/N au 01/04/N+1	42,95 €	Option A 2,98 €
	U8-U9		53,95 €	
	U10 - U11		54,45 €	
	U12 - U13		60,50 €	
	U14 - U15		64,00 €	
	U17 - U16		67,60 €	
	U18 - U19 - U20		70,60 €	
	Seniors		81,10 €	
Joueur Loisir	U19 et plus		43,30 €	Option B 8,63 €
Technicien				Option C +0,50 €
Officiel			59,60 €	
Dirigeant				
Licence Basket 5x5 : Extension 3x3 et VxE				Assurance
Joueur Compétition	U7 à U11		- €	inclus assurance licences basket 5x5
Joueur Compétition	U12 à U15		- €	
Joueur Compétition	U16 à Senior	Tarif fédéral	3,00 €	
Licence Basket 5x5 : Autorisation Secondaire (AS)				
AS	U7 à U11		- €	
AS	U12 à U15	Tarif fédéral	12,60 €	
AS	U16 à Senior	Tarif fédéral	25,20 €	
AS U15 Elite (M & F)	U14 et U15		- €	
AS U20 (M & F)	U18 à U20		- €	
AS HN Féminin			- €	
AS HN Masculin			- €	
Licence Basket 5x5 : Droit Mutation et Licence T				
Mutation				
Joueur Compétition	U7 à U13		- €	
	U14 à U15		85,50 €	
	U16 à U20		100,50 €	
	Seniors		115,00 €	
Dirigeant			50,50 €	
Technicien				
Officiel			40,50 €	

Licence T		
Joueur Compétition	U7 à U13	- €
	U14 à U15	91,00 €
	U16 à U20	119,50 €
	Seniors	131,50 €
Dirigeant		35,50 €
Technicien		42,50 €
Officiel		

HORS CLUB Licences Contact (non-compétitives)		
Contact Avenir	Toutes	- €
Contact Basket	U7 et plus	2,00 €
Contact Micro Basket	U6 et moins	- €
Contact Passion	Majeurs / Majeures	2,00 €
Agent Sportif AGTSP		600,00 €

Tarif fédéral

COTISATIONS LICENCES - 2018/2019

AVEC ASSURANCE

LICENCES BASKET 5x5			
5 X 5 + 3 X 3 + V X E	Dirigeants -Techniciens -Officiels	Option A : 2,98 €	62,58 €
		Option B + I.J. : 8,63 €	68,23 €
		Option C : Option A + 0,50 €	63,08 €
		Option C + : Option B + 0,50 €	68,73 €
		Non assuré FFBB :	59,60 €
	Seniors	Option A : 2,98 €	84,08 €
		Option B + I.J. : 8,63 €	89,73 €
		Option C : Option A + 0,50 €	84,58 €
		Option C + : Option B + 0,50 €	90,23 €
		Non assuré FFBB :	81,10 €
Joueur U18 - U19 - U20	Option A : 2,98 €	73,58 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	79,23 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	74,08 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	79,73 €	
	Non assuré FFBB :	70,60 €	
Joueur U16 - U17	Option A : 2,98 €	70,58 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	76,23 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	71,08 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	76,73 €	
	Non assuré FFBB :	67,60 €	
Joueur U14 - U15	Option A : 2,98 €	66,98 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	72,63 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	67,48 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	73,13 €	
	Non assuré FFBB :	64,00 €	
Joueur U12 -U13	Option A : 2,98 €	63,48 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	69,13 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	63,98 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	69,63 €	
	Non assuré FFBB :	60,50 €	
Joueur U10 - U11	Option A : 2,98 €	57,43 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	63,08 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	57,93 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	63,58 €	
	Non assuré FFBB :	54,45 €	
Joueur U8 - U9	Option A : 2,98 €	56,93 €	
	Option B + I.J. : 8,63 €	62,58 €	
	Option C : Option A + 0,50 €	57,43 €	
	Option C + : Option B + 0,50 €	63,08 €	
	Non assuré FFBB :	53,95 €	

5 X 5 +	Joueur U7	Option A : 2,98 € Option B + I.J. : 8,63 € Option C : Option A + 0,50 € Option C + : Option B + 0,50 € Non assuré FFBB :	45,93 € 51,58 € 46,43 € 52,08 € 42,95 €
	Joueur LOISIR - U19 et plus	Option A : 2,98 € Option B + I.J. : 8,63 € Option C : Option A + 0,50 € Option C + : Option B + 0,50 € Non assuré FFBB :	46,28 € 51,93 € 46,78 € 52,43 € 43,30 €

LICENCES BASKET 5x5 : Droit de MUTATION et LICENCE T

3

Mutation

X

3

+

Techniciens - Officiels (M/F)	40,50 €
Dirigeants	50,50 €
Seniors	115,00 €
Joueur U18 - U19 - U20	100,50 €
Joueur U16 - U17	100,50 €
Joueur U14 - U15	85,50 €
Autres catégories	Gratuit

V

X

E

Licence T

Techniciens - Officiels (M/F)	42,50 €
Dirigeants	35,50 €
Seniors	131,50 €
Joueur U18 - U19 - U20	119,50 €
Joueur U16 - U17	119,50 €
Joueur U14 - U15	91,00 €
Autres catégories	Gratuit

DROITS D'ENGAGEMENT

AFFILIATION ET REAFFILIATION

Réaffiliation			5x5 + 3x3 + VxE
Association de 50 licenciés ou moins	stats saison N-1	Tarif fédéral	146,00 €
Association de plus de 50 licenciés	stats saison N-1	Tarif fédéral	221,60 €

Union d'association			5x5 + 3x3 + VxE
Union d'association		Tarif fédéral	0,00 €

Nouvelle association			5x5 + 3x3 + VxE
Nouvelle association		Tarif fédéral	120,00 €

ADHESION AUPRES DU COMITE

Toutes les Associations	200,00 €
-------------------------	-----------------

CHAMPIONNATS SENIORS

Pré-Régionale	100,00 €
Départementale 2 (et 3)	

CHAMPIONNATS JEUNES

	LIGUE		CD12/CD48
	<i>Occitanie</i>	<i>Secteur</i>	Départemental
Equipe U20	50,00 €		
Equipe U17	50,00 €	30,00 €	50,00 €
Equipe U15	50,00 €	30,00 €	38,00 €
Equipe U13	40,00 €	30,00 €	35,00 €
Equipe U11 à U9			15,00 €
Equipe U7			Gratuit

CAISSE DE PEREQUATION

CHAMPIONNATS - SENIOR (montant annuel)

Pré-Régionale	Masculine	1 300,00 €
Départementale 2	Masculine	1 100,00 €
Pré-Régionale	Féminine	1 300,00 €
Départementale 2	Féminine	1 100,00 €
Retard de paiement à partir de 15 jours		+ 3%

FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIFS

Frais de réclamation			
Toutes les divisions et coupes	enregistrement	fin de rencontre	35,00 €
	confirmation	sous 24h ouvrables	45,00 €
	TOTAL		80,00 €

Frais de procédure		
Demande de nouvelle nationalité de basket-ball	Tarif fédéral	800,00 €
Lettre de sortie	Tarif fédéral	100,00 €
Cautionnement d'appel disciplinaire	Tarif fédéral	310,00 €
Droit d'appel d'une décision administrative	Tarif fédéral	375,00 €
Frais de dossier d'appel	Tarif fédéral	150,00 €
Appel abusif	Tarif fédéral	250,00 €
Traitement et suivi du dossier disciplinaire		240,00 €
Communication d'un dossier disciplinaire		30,00 €
Rapports non parvenus dans les délais, OU absence de rapport		90,00 €

Dérogations		
Changement tardif d'horaire, de lieu, de date	moins de 21 jours avant la rencontre	30,00 €

Transferts financiers	
Majoration en cas de retard de paiement de 8 jours pour les factures	+10%

PENALITES FINANCIERES

Feuille de marque ou eMarque

Non-transmission de la feuille dans les 24 heures / Envoi tardif (inclus dépôt de la FDM ou eMarque)	Senior et U20	25,00 €
	Jeunes	20,00 €
	U7 à U11	10,00 €
Feuille de marque ou eMarque non-identifiable ou mal tenue	Senior et U20	15,00 €
	Jeunes	10,00 €

Liste de brûlage

Non-transmission de la liste des brûlé-e-s par rencontre	Senior et U20	20,00 €
	Jeunes	20,00 €
Non-transmission de la liste exhaustive par rencontre	Jeunes	20,00 €
Participation de joueurs "brûlés ou non respect des liste nominatives	Senior à U13	100,00 €

Rencontre perdue par pénalité

1ère rencontre	Senior et U20	50,00 €
2ème rencontre	Senior et U20	100,00 €
1ère rencontre	Jeunes	40,00 €
2ème rencontre	Jeunes	80,00 €
2ème tournoi	Mini-Basket	12,00 €
3ème tournoi		18,00 €
4ème tournoi		25,00 €

Forfaits sportifs

Forfait simple : 1ère rencontre	<i>Seniors et U20</i>	50,00 €
Forfait simple : 2ème rencontre		65,00 €
Forfait simple : 1ère rencontre	<i>Jeunes</i>	60,00 €
Forfait simple : 2ème rencontre		120,00 €
Forfait Coupe Aveyron/Comité		45,00 €
Forfait sans avoir prévenu l'organisateur	<i>Mini-Basket</i>	23,00 €
Forfait avec déplacement inutile d'une équipe	<i>Seniors à 13</i>	50,00 €
Prix du kilomètre aller en cas de forfait	<i>correspondant à 3 véhicules</i> <i>par km aller</i>	2,20 €
Forfait général	<i>Seniors et U20</i>	135,00 €
Forfait général	<i>Jeunes</i>	120,00 €

Cumul des FT ou FDSR

FT

1ère FT		- €
Cumul de 2 FT		30,00 €
Cumul de 3 FT	(*dossier disciplinaire)	60,00 €
Cumul de 4 FT		120,00 €
Cumul de 5 FT et suivantes*	(*dossier disciplinaire)	140,00 €

FD

1ère FDSR		50,00 €
Cumul de 2 FDSR		100,00 €
Cumul de 3 FDSR	(*dossier disciplinaire)	150,00 €
Cumul de 4 FDSR		200,00 €
Cumul de 5 FDSR et suivantes*	(*dossier disciplinaire)	250,00 €

Licences non-présentées

Licence manquante à partir de la 3ème journée	Senior et U20	forfait de 1 à toutes	20,00 €
	Jeunes - Occitanie	forfait de 1 à toutes	20,00 €

Résultats

Non-enregistrement sur Internet des résultats avant le dimanche soir	Senior et U20	31,00 €
	Jeunes	15,00 €

Autres

Absence d'équipe de jeunes la 2ème année d'adhésion	100,00 €
Association absente à l'Assemblée Générale	100,00 €

FORMATIONS

Formation ANIMATEURS
Formation INITIATEURS

Gratuit pour les nouveaux clubs

**Fixé en
septembre**

IMPRIMES

Mutation	3,00 €
Licence Etranger	
Rencontre Internationale	

DIVERS

Duplicata Licences	1,00 €
Remboursement indemnités kilométriques	0,36 €

LOCATIONS

Matériel - Rodez

Sono	Location	50,00 €
	Caution	300,00 €
Retroprojecteur	Caution	100,00 €
Panier de Mini-Basket	Caution	500,00 €